



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°24 publié le 03/02/2026

Réunion du lundi 2 février 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

- **Les tirages des 8^{ème} de finale des Coupes de la Loire, Seniors et Valeyre/Léger, auront lieu le lundi 9 février au siège du District de la Loire. Les clubs qualifiés sont cordialement invités.**

- A dater du samedi 22 novembre, le club de **Cellieu (D1) n'est plus autorisé à jouer le samedi soir** et devra se mettre en conformité avec l'éclairage de son complexe sportif. Tous les matchs de ce club sera programmé le dimanche à l'heure officielle :

COURRIERS RECUS

Chateauneuf : demande d'avancer la rencontre en D3 Poule D au 28 février : en attente de l'accord du club adverse.

St Galmier Chamboeuf : demande d'avancer la rencontre en D4 Poule D au 28 février : en attente de l'accord du club adverse ; remerciements pour l'attribution des finales des Coupes de la Loire Seniors du 6 juin.

Algériens Chambon : changement de terrain en D3 Poule C pour le 8 février ; demande d'avancer la rencontre de D1 au 28 février : en attente de l'accord du club adverse.

Cellieu : changement d'horaire en D4 Poule F pour le 1er février.

Firminy : accord pour le changement d'horaire en D1 pour le 31 janvier.

Roannais Foot 42 : accord pour le changement d'horaire en D2 Poule B pour le 31 janvier.

Pays de Coise : demande l'inversion en D3 Poule C pour le 1er février.

L'Etrat La Tour : accord pour l'inversion en D3 Poule C pour le 1er février.

Lignon Couzan : demande l'inversion en D3 Poule C pour le 1er février ; changement de terrain en D5 Poule C pour le 1er février.

St Chamond Feu Vert : accord pour l'inversion en D3 Poule C pour le 1er février.

Plaine Poncins : demande l'inversion en D4 Poule E pour le 1er février.

Astrée : accord pour l'inversion en D4 Poule E pour le 1er février.

Haut Pilat : demande l'inversion en D2 Poule B et en D5 Poule D pour le 1er février ; demande d'avancer les rencontres en D2 Poule B et en D5 Poule D au 28 mars : en attente de l'accord des clubs adverses.

Périgneux St Maurice : accord pour l'inversion en D5 Poule D pour le 1er février.

Ecotay Moingt : accord pour l'inversion en D2 Poule B pour le 1er février ; changement de terrain en D5 Poule C pour le 1er février.

Veauche : déclare forfait en D4 Poule E pour le 1er février : transmis aux Règlements.

St Jean Bonnefonds : changement de terrain en D3 Poule D et en D5 Poule E pour le 8 février.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).